

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | CFVU

Séance plénière du 13 mars 2023

Délibération n°2023-14

Objet : [DELIBERATION] Proposition de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).

Pièce(s)-jointe(s) : Tableau de répartition des demandes de subventions.

VU l'article 12 de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE) 11°2018-166 du 8 mars 2018 qui institue « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article 1.841-5 du Code de l'éducation) ;

VU l'article D841-11 du code de l'éducation ;

VU le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui fixe au minimum à 30 % les montants de la CVEC consacrés par chaque université au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants et au minimum à 15 % le financement de la médecine préventive (article D84111 du Code de l'éducation) ;

VU la circulaire ministérielle du 23 mars 2022 relative à l'engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 9 février 2023.

Considérant ce qui suit : Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'adopter les mesures visant à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU adopte à l'unanimité les projets associatifs étudiants proposés par la commission FSDIE qui s'est réunie le 9 février 2023.

Article 2 : la présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

| | | | |
|-----------------------|----|-----------------------|----|
| Effectif Statutaire : | 40 | Quorum : | 19 |
| Membres en exercice : | 38 | Membres présents : | 22 |
| | | Membres représentés : | 6 |
| | | Total : | 28 |

Décompte des votes :

| | | | |
|-------------------------------|----|--------------|----|
| Votants : | 28 | Pour : | 28 |
| Refus de participer au vote : | - | Contre : | - |
| Suffrages exprimé : | 28 | Abstention : | - |

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 21 mars 2023

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes de l'université d'Orléans

Année universitaire 2022/2023 - Commission FSDIE du jeudi 9 février 2023

| Associations étudiantes | Intitulé des projets | Subvention proposée par la commission |
|--|---|---------------------------------------|
| Association des IUTiens de Châteauroux (IUT de l'Indre) | Participation à une course de caisse à savon Châteauroux - 2 avril 2023 | 400€ |
| Association du Master DSGRH (DEG) | Table-ronde sur la transidentité Le Bouillon - 5 avril 2023 | 1 000€ |
| Association sportive de Bourges - ASCUB (IUT de Bourges) | Participation à la Coupe de France sportive des IUT Longwy - 23 mars 2023 | 1 500€ |
| Corpo Droit (DEG) | Organisation de 3 conférences amphithéâtres DEG - février à mars 2023 | 1 000€ |
| ELSA - Orléans (DEG) | Organisation d'un concours de dissertation DEG - mars 2023 | 300€ |
| Kinergy (EUK) | Jeux Carabympiques (étudiants en santé de Tours et Orléans) Plaine des Sports de Châteauroux - 28 au 30 avril 2023 | 2 000€ |
| ÔCampus | Concerts « DéZintégration » Le Bouillon et en extérieur - 20 avril 2023 | 8 000€ |
| | Journée de sensibilisation à la santé "Tringue à ta Santé" devant le RU du Lac - campus de La Source - 25 mai 2023 | 1 400€ |
| Orléoquence (DEG) | Participation à la Coupe de France de débat Paris - 3 et 4 mars 2023 | 500€ |
| Poly Sim Racing (Polytech) | Organisation d'un événement de E-Sport sur simulateur automobile Euler 006 - Polytech - mars 2023 | 2 000€ |
| Solidaires Etudiant-e-s | Ciné-débat - film documentaire « La cravate » Le Bouillon - avril 2023 | 600€ |
| Space Tech (Polytech) | Fabrication et lancement de fusées expérimentales C'Space 2023 - Pau - juillet 2023 | 3 000€ |
| | Réalisation d'un dirigeable radiocommandé concours Planète Sciences - Bordeaux - juin 2023 | 1 000€ |
| Univ Afro Dance | Cours d'Afro Dance Foyer des Dahlias - campus de La Source - février à mai 2023 | 500€ |
| Total | 14 projets | 23 200 € |